



Procédure de demande d'accès aux documents de L'Appel à Manifestation d'Intérêt Data center Loire Sur Rhône

*

[English version below]

Les règles décrites dans le présent document sont susceptibles d'évolution

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) portera sur la conclusion d'une promesse de bail à construction puis d'un **bail à construction et non sur la vente d'un foncier**.

La procédure d'AMI proposée par EDF est hébergée sur une plateforme sécurisée dédiée de la société Datasite.

Pour accéder au « **Dossier de l'AMI** », nous vous invitons à adresser votre demande à l'adresse suivante : ami-datacenters-loiresurrrhone@edf.fr au plus tard le **19 janvier 2026 à midi** (chaque mail ne doit pas dépasser 10Mo). Ne seront considérées recevables que les demandes présentées par les Porteurs de Projet ayant transmis l'ensemble des éléments demandés **au plus tard à cette date**.

Toutefois, EDF se réserve la possibilité, dans certains cas :

- de permettre aux Porteurs de Projet ayant fait une demande après cette date de participer ;
- de permettre aux Porteurs de Projet compléter leur dossier après cette date.

La demande d'accès au dossier AMI doit impérativement être accompagnée des éléments suivants * :

- Présentation du Porteur de Projet.
- Le document joint « *1a. Déclaration et engagement de conformité* » signé par un représentant légal du Porteur de Projet ou toute personne dument habilitée (preuve à fournir).
- Le document joint « *1b. NDA AMI Data Center Loire Sur Rhône* » signé par un représentant légal du Porteur de Projet ou par toute personne dument habilitée (preuve à fournir).
- Extrait K-bis du Porteur de Projet datant de moins de trois mois, ou, pour les entreprises étrangères, tout document équivalent.
- Capacité financière du Porteur de Projet.
- Capacité professionnelle et technique du Porteur de Projet.

Dans l'hypothèse où le Porteur de Projet est un groupement d'entreprises, les éléments demandés ci-dessus devront être remis par chacun des membres du groupement.

EDF analysera les demandes d'accès au dossier reçues et se réserve la possibilité de rejeter les demandes qu'elle jugera non recevables. Un Porteur de Projet dont la demande aura été considérée comme irrecevable ne pourra pas participer à l'AMI.

Pour vous permettre d'accéder au dossier le cas échéant, un courriel vous sera adressé afin de préciser les modalités à suivre pour accéder depuis la plateforme Datasite au « Dossier de l'AMI » qui présente notamment les critères de sélection du lauréat de l'AMI et un descriptif détaillé du site d'EDF sur lequel porte l'AMI. L'accès à la plateforme Datasite sera disponible à partir du **09 Janvier 2026**.

Cette adresse mail est à utiliser exclusivement pour demander l'accès à la plateforme Datasite et déposer les éléments demandés dans le présent document. Un espace de messagerie sur cette plateforme permettra ensuite de poser vos questions le cas échéant.

En cas de groupement, une seule demande pour l'ensemble du groupement doit-être effectuée.

Le calendrier prévisionnel indicatif de l'AMI (dates indicatives susceptibles d'être modifiées) est le suivant:

- 22 décembre 2025 : lancement de l'AMI Loire sur le site EDF.
- 19 janvier 2026 : date limite pour demander à participer à l'AMI Loire.
- 29 janvier 2026 : organisation des visites du site faisant l'objet de l'AMI Loire pour les porteurs de projet dont la demande de participation aura été retenue.
- 27 février 2026 : date limite de remise de la proposition initiale par les Porteurs de projets.
- Avril 2026 (date à définir ultérieurement) : remise de la proposition finale par les Porteurs de projets.

A noter : 09 janvier 2026 : Ouverture de la plateforme Datasite l'accès au dossier de l'AMI.

***Détail des éléments**

Les documents devront être rédigés en français.

- a) Présentation du Porteur de Projet (Max 1 A4 RV)
- b) Le document joint « *1a. Déclaration et engagement de conformité* » signé.
- c) Le document joint « *1b. NDA AMI Data Center Loire Sur Rhône* » signé.
- d) Extrait K-bis du Porteur de Projet datant de moins de trois mois, ou, pour les entreprises étrangères, tout document équivalent.
- e) **S'agissant de la capacité financière du Porteur de Projet :**
 - Une note d'Information financière constituée des documents suivants :
 - ✓ La liste nominative des actionnaires et pourcentage de détention par actionnaire ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires du Porteur de projet sur les 3 dernières années ou le dernier chiffre d'affaires et tout élément financier pertinent pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans.
 - ✓ Les nouveaux financements envisagés sur les trois prochaines années.
 - Une déclaration sur l'honneur signée par le représentant légal du Porteur du projet ou une personne dûment habilitée (preuve à apporter) attestant que le Porteur de Projet n'est pas en

état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle en application du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

- Tout autre élément que le Porteur de projet souhaite porter à la connaissance d'EDF et qui peut être de nature à démontrer sa capacité financière.

Pour ce qui concerne les éléments financiers : dans l'hypothèse où certains documents ou tout ou partie de certains documents seraient rédigé(e)s en anglais, EDF se réserve le droit de les accepter sans demander au préalable de traduction.

f) S'agissant de la capacité professionnelle et technique du Porteur de Projet :

- Une note d'information relative aux projets de Data centers réalisés ou en cours de réalisation par le Porteur de Projet constituée des informations suivantes :
 - ✓ Une brève description des projets et montants déjà engagés par projet ;
 - ✓ Les investissements prévus sur les trois prochaines années sur ces projets ;
 - ✓ L'origine du financement des investissements envisagés.
- La liste des références de Data Center construits et exploités par le Porteur de Projet présentant pour au moins deux références une description du Data center, sa localisation, sa date de construction puis de mise en service, la puissance IT installée, le secteur d'appartenance des clients, le taux moyen d'exploitation effective du Data center depuis sa mise en service, autres informations ; en l'absence de références, tout élément de nature à démontrer la capacité professionnelle et technique du Porteur de projet à construire et exploiter un projet de Data Center de plus de 50 MW et à assurer un taux d'exploitation effectif élevé.
- Tout autre élément que le Porteur de projet souhaite porter à la connaissance d'EDF et qui peut être de nature à démontrer sa capacité professionnelle et technique qui peut être faite par tous moyens.

Si le Porteur de projet n'est pas en mesure de produire les documents mentionnés ci-dessus, il pourra prouver sa capacité professionnelle, technique et financière, par tous moyens appropriés, notamment en s'appuyant sur les références des personnes constituant son capital ou son équipe.

Procedure for Requesting Access to Documents of the Call for Expression of Interest Data Center Loire Sur Rhône

*

In case of discrepancy between the French and English versions, the **French version shall prevail**.

The rules described in this document may be subject to change.

This Call for Expressions of Interest (CEI) concerns the conclusion of a promise to grant a construction lease, followed by **a construction lease, and not the sale of land**.

The CEI procedure proposed by EDF is hosted on a dedicated secure platform provided by the company Datasite.

To access the « **CEI File** », you are invited to submit your request to the following address: ami-datacenters-loiresurhone@edf.fr, no later than **January 19, 2026 at noon** (each email must not exceed 10 MB). Only requests submitted by Project Leaders who have provided all the documents and information listed below by this deadline will be considered admissible.

However, EDF reserves the right, in certain cases:

- to allow Project Leaders who submitted a request after this date to participate;
- to allow Project Leaders to complete their file after this date.

The request for access to the CEI file must necessarily be accompanied by the following items*:

- a) Presentation of the Project Leader.
- b) The attached document « 1a. Déclaration et engagement de conformité » signed by a legal representative of the Project Leader or any duly authorized person (proof to be provided).
- c) The attached document « 1.b. NDA AMI Data Centers Loire sur Rhône » signed by a legal representative of the Project Leader or any duly authorized person (proof to be provided).
- d) Extract from the Trade and Companies Register (K-bis) of the Project Leader dated less than three months ago, or for foreign companies, any equivalent document.
- e) Financial capacity of the Project Leader.
- f) Professional and technical capacity of the Project Leader.

If the Project Leader is a consortium, the items listed above must be submitted by each member of the consortium.

EDF will review the requests for access to the CEI file received and reserves the right to reject any requests it deems inadmissible. A Project Leader whose request is considered inadmissible will not be allowed to participate in the CEI.

If access is granted, an email will be sent specifying the procedures to follow in order to access the « **CEI File** » via the Datasite website. This file notably includes the selection criteria for the

CEI winner and a detailed description of the EDF site concerned by the CEI. Access to the Datasite platform will be available from **January 9, 2026**.

This email address must be used exclusively to request access to the Datasite platform and to submit the items requested in this document. A messaging space on the platform will subsequently allow you to ask questions if necessary.

In the case of a consortium, a single request must be submitted for the entire consortium.

Indicative provisional timetable for the CEI (dates subject to change):

- December 22, 2025: launch of the Loire CEI on the EDF website.
- January 19, 2026: deadline to request participation in the Loire CEI.
- January 29, 2026: organization of site visits for Project Leaders whose participation request has been accepted.
- February 27, 2026: deadline for submission of the initial proposal by Project Leaders.
- April 2026 (date to be determined): submission of the final proposal by Project Leaders.

Note : January 9, 2026: Opening of the Datasite platform and access to the complete CEI file.

***Details of required documents**

Documents must be written in French.

- a) Presentation of the Project Leader.
- b) The attached document « 1a. Déclaration et engagement de conformité » signed.
- c) The attached document « 1.b. NDA AMI Data Centers Loire sur Rhône » signed.
- d) Extract from the Trade and Companies Register (K-bis) dated less than three months ago, or any equivalent document.

e) Regarding the financial capacity of the Project Leader:

- A financial information note including the following documents:
 - ✓ List of shareholders with ownership percentages;
 - ✓ Turnover of the Project Leader over the last three years or the most recent turnover, and any relevant financial information for companies established less than three years ago.
 - ✓ New financing planned over the next three years.
- A sworn statement signed by the legal representative of the Project Leader or any duly authorized person (proof to be provided) certifying that the Project Leader is not subject to judicial liquidation or personal bankruptcy under the French Commercial Code or an equivalent foreign procedure.
- Any other element that the Project Leader wishes to bring to EDF's attention that may demonstrate its financial capacity.

Regarding financial documents: if certain documents or parts thereof are written in English, EDF reserves the right to accept them without requiring a prior translation.

f) Regarding the professional and technical capacity of the Project Leader:

- An information note relating to data center projects completed or currently under development by the Project Leader, including:
 - ✓ A brief description of the projects and amounts already committed per project;
 - ✓ Planned investments over the next three years for these projects;
 - ✓ Source of financing for the planned investments.
- A list of references of data centers built and operated by the Project Leader, including for at least two references: a description of the data center, its location, construction and commissioning dates, installed IT power, client sectors, average effective utilization rate since commissioning, and any other relevant information. In the absence of references, any element capable of demonstrating the professional and technical capacity of the Project Leader to build and operate a data center project exceeding 50 MW and to ensure a high effective utilization rate.
- Any other element that the Project Leader wishes to bring to EDF's attention that may demonstrate its professional and technical capacity, by any means.

If the Project Leader is unable to produce the documents mentioned above, it may demonstrate its professional, technical, and financial capacity by any appropriate means, in particular by relying on the references of the persons comprising its capital or its team.